

Compte-rendu du 2nd comité de l'eau du bassin de la Creuse



1^{er} décembre 2017

Prissac (36)

EPTB 
Vienne
Établissement Public
Territorial de Bassin

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES :

- AIRAULT Vivien, PNR de la Brenne
- AUFRERE Christophe, DDT de l'Indre
- BERTHELOT Vincent, EPTB Vienne
- BOIRON William, Communauté de Communes Vienne et Gartempe
- BOURY Etienne, Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et Affluents
- CARLIER Pascal, Bureau d'Etudes GEONAT Environnement
- CHEVALIER Lancelot, École de pêche de la Petite Creuse
- COLIN Julien, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Bouzanne
- FIORE Romain, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Anglin
- GAGNEUX Claire, Agence de l'Eau Loire Bretagne
- GENET Paul, Association pour la Sauvegarde de la Gartempe
- GOVAL Laurent, DDT de la Creuse
- GOURLAY Philippe, Communauté de Communes Marche Occitane Val d'Anglin
- GUIGNEDOUX Jean, Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Mise en Valeur de la Brenne
- JACQUET Alain, Communauté de Communes Brenne Val de Creuse
- LACOUTURE Laurence, DREAL Nouvelle Aquitaine (site de Poitiers)
- LEBRE Hervé, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Bouzanne
- LEMESLE Julien, Ecole de Pêche de la Petite Creuse
- LORIOT Stéphane, EPTB Vienne
- MAGNON Franck, Communauté de Communes Vienne et Gartempe
- MARTIN Mickaël, Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gartempe
- MAZEROLLES Alban, Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Mise en Valeur de la Brenne
- NARDOT-PEYRILLE Jean-François, Bureau d'Etudes GEONAT Environnement
- ORVAIN Jérôme, EPTB Vienne
- PERTHUIS Didier, Conseil Départemental 86
- SENEAL Angéline, Loire Grands Migrateurs
- VAUCLIN Vincent, AFB

Soit au total 27 personnes présentes.

Les listes des excusés et des invités sont disponibles sur le site de l'EPTB à l'adresse suivante :

<http://www.eptb-vienne.fr/Comites-de-l-eau-BV-Creuse.html> .

Introduction

M. Orvain (Président de l'EPTB) introduit la réunion consacrée à la question de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin de la Creuse.

Cette réunion fait suite au premier Comité de l'Eau du bassin de la Creuse organisés par l'EPTB Vienne à Saint-Benoît-du-Sault (36) le 13 avril 2017. Lors de cette réunion et au regard des problématiques concernant le bassin, plusieurs acteurs présents ont manifesté leur soutien au lancement de la démarche de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur ce territoire qui en est à ce jour dépourvu.

Comme précédemment, la seconde réunion du comité de l'eau vise à poursuivre l'approche concertée initiée en associant en toute transparence les parties prenantes à la démarche. Cette instance vise aussi à être un espace d'échanges entre les acteurs de l'eau du bassin de la Creuse afin que chacun puisse exprimer ses attentes, ses projets, et ses préoccupations ou difficultés en matière de gestion de l'eau. Elle doit aussi permettre à chacun de suivre l'état d'avancement des démarches engagées et contribuer à la mise en place d'une gestion partagée de la ressource en eau.

M. Loriot (Directeur de l'EPTB) rappelle la méthode de concertation retenue dans le cadre de cette démarche visant à promouvoir une gestion intégrée de l'eau sur le bassin de la Vienne et présente ensuite l'ordre du jour de la réunion : dans une première partie, un point d'étape sur la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations sera effectué puis, dans une deuxième partie, l'étude sur les origines des pollutions organiques et leur impact sur le bassin de la Creuse sera présentée, et enfin dans une dernière partie, le bureau d'études Geonat Environnement présentera l'étude préliminaire à la constitution d'un ou plusieurs SAGE sur le bassin de la Creuse.

Il rappelle ensuite que ce travail s'inscrit dans le cadre du programme d'actions proposé lors du précédent Comité de l'Eau (disponible à cette adresse : <http://www.eptb-vienne.fr/Comites-de-l-eau-BV-Creuse.html>) et cite les 3 actions et 4 sous actions concernées par la réunion du jour.

Le diaporama est annexé au présent compte-rendu.

Mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI) sur le bassin de la Creuse

M. Lorient rappelle en premier lieu que depuis 2015, l'EPTB a organisé sur le bassin de la Vienne, 8 réunions territorialisées sur la GeMAPI, dont 3 sur le bassin de la Creuse. Ces réunions avaient pour but de présenter à l'ensemble des acteurs concernés du territoire, en priorité les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI à FP) et les syndicats de rivières, cette compétence et de dégager de manière concertée des pistes d'évolutions des structures.

De plus, suite à ces réunions, un accompagnement complémentaire spécifique à plusieurs structures du bassin a été réalisé par l'EPTB. Plus de 80 % du bassin de la Creuse a été concerné par ce service.

Les tendances actuelles d'évolution de la structuration du territoire pour la mise en œuvre de la compétence GeMAPI ont été présentées pour les 3 parties du bassin de la Creuse.

M. Martin (Directeur du SIAG) informe les participants que des discussions ont actuellement lieu entre le SIAG et la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (CCLST) pour organiser de manière cohérente la gestion de la Creuse aval (concernée par le SIAG en rive gauche et par la CCLST en rive droite).

Il est aussi indiqué que la Communauté de Communes Marche Berrichonne, qui n'a pas de services rivières, aurait pour l'instant l'intention de conserver la compétence GeMAPI et de se donner un temps de réflexion pour organiser son exercice effectif. Pour rappel cet EPCI est concerné par les sous-bassins de la Creuse (dans l'Indre), de la Bouzanne et de la Petite Creuse.

Diagnostic des origines des pollutions organiques et de leur impact sur la qualité de l'eau

M. Berthelot (Chargé de missions de l'EPTB) présente le contexte et l'étude en cours.

Lors du diagnostic de la gestion de l'eau sur le bassin de la Creuse réalisé en 2015, une nette dégradation du paramètre Matières Organiques Oxydables par rapport au restant du bassin de la Vienne a été relevée. Ce paramètre est habituellement utilisé pour caractériser l'impact de l'assainissement, cependant d'autres facteurs peuvent complexifier l'interprétation et de nombreux doutes existent quant à son origine dans le cas du bassin de la Creuse (présence naturelle, impact des étangs ou encore de l'élevage...).

Cette problématique peut altérer la qualité de l'eau potable, de l'eau d'abreuvement ou encore peut accentuer l'eutrophisation et donc perturber certains usages. Il est donc apparu prioritaire d'améliorer les connaissances pour connaître les raisons de cette dégradation et proposer, si nécessaire des recommandations de gestion à des échelles opérationnelles. Ce travail doit ainsi constituer une aide à la décision pour les gestionnaires.

L'EPTB a donc souhaité porté une étude pour répondre à cette problématique. Les bureaux d'études IDE Environnement et Oréade Brèche ont été choisis pour mener à bien ce travail de mai 2017 à mai 2018.

L'étude se déroule en 4 phases.

Phase 1 : le principe est d'exploiter les nombreuses données existantes dans la base OSUR gérée par l'Agence de l'Eau qui répertorie les données des stations du réseau national de bassin. Ce travail a permis d'identifier des zones sous tension et subissant le plus de pressions (assainissement, industrie, élevage). L'ensemble du territoire, découpé en 50 mailles, a été analysé et les 30 points les plus sous tension ont finalement été retenus pour la phase suivante.

Phase 2 : l'objectif de cette phase était, grâce à une campagne de prélèvements et d'analyses complémentaires d'identifier plus en détail les origines des pollutions. L'utilisation de marqueurs chimiques pour discerner l'origine des pollutions montre que, pour les 30 points les plus sous tensions, l'assainissement a été identifié le plus fréquemment comme cause probablement majoritaire. Le bruit de fond naturel (notamment du à la présence de tourbières) est suspecté d'être significatif sur certains secteurs du bassin amont. Ces premières tendances sont toutefois à prendre avec précaution et la phase de quantification (actuellement en cours de réalisation) sera importante pour interpréter les résultats.

Phase 3 (en cours) : cette phase vise à quantifier la pollution maille par maille sur l'ensemble du territoire. Le principe est de croiser les données traitées en phase 1 et 2 avec des éléments d'analyses du territoire (usages, occupation des sols, performance de l'assainissement, densité de bétail, présence de tourbières...). La sensibilité de chaque maille sera ainsi déterminée à une échelle opérationnelle intégrable dans les outils de gestion existants.

Phase 4 : Il s'agira de classer les sources potentielles par ordre d'importance de l'apport, d'identifier les secteurs prioritaires d'intervention pour chacun des 9 sous-bassins du territoire et enfin de préconiser des actions ciblées et adaptées.

M. Goval (DDT 23) s'interroge sur la part du bruit de fond en COD naturellement présent et demande si des stations tests ont été prévues pour l'évaluer.

M. Berthelot indique que des stations tests ont été analysées en zone de tourbière et à l'amont/aval d'un étang. Si la concentration en COD dans les zones de tourbières est effectivement significative et peut déclasser une station sur la base des critères utilisés pour déterminer les MOOX, la réponse semble moins évidente pour les étangs puisque leur impact dépend grandement de l'usage. Il a été par ailleurs compliqué de sélectionner une zone d'étangs à analyser pour laquelle d'autres sources de pollutions n'étaient pas présentes. En revanche, sur la majorité des stations analysées, la signature chimique est nette et met en exergue le plus souvent comme origine l'assainissement (présence de détergents).

Mme. Sénécal (LOGRAMI) demande si la campagne de mesure confirme les résultats OSUR.

M. Berthelot répond que la phase de terrain est globalement en cohérence avec l'analyse de la base OSUR et que les paramètres complémentaires analysés apportent un éclairage plus précis sur la ou les sources potentielles de pollution.

Un comité de pilotage s'est réuni une fois en juillet 2017 et sera réuni de nouveau en février 2018. Le rendu final sera présenté par le bureau d'études lors du prochain comité de l'eau lors du premier semestre 2018. L'EPTB souhaite favoriser par la suite l'appropriation des résultats et l'accompagnement des acteurs concernés afin d'aboutir à des améliorations effectives de la qualité d'eau.

Constitution du dossier préliminaire à un ou plusieurs SAGE sur le bassin de la Creuse

M. Berthelot explique que l'objectif global de cette étude est d'analyser la pertinence et l'opportunité de la mise en place d'un ou plusieurs Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et d'analyser les conditions de la mise en œuvre pour répondre aux attentes du territoire. Plusieurs scénarii seront ainsi étudiés dans cette étude qui a débuté en septembre 2017 et devra s'achever en juin 2018.

Il donne ensuite la parole au bureau d'études GEONAT Environnement, à qui la réalisation de l'étude a été confiée, pour que le déroulement de l'étude et les premiers résultats soient présentés.

M. Nardot-Peyrille (Directeur de Geonat) présente l'étude :

L'étude se déroule en 3 phases et se basera sur le travail de diagnostic réalisé par l'EPTB en 2015.

La première partie du travail consistera à rappeler le contexte du territoire et notamment la présentation des enjeux et des usages, aspect moins abordé dans le diagnostic.

Dans une seconde phase, l'avis des acteurs du territoire sera analysé sur la base des entretiens déjà effectué en 2015 (plus de 40 entretiens) et si nécessaire de quelques entretiens supplémentaires. Une consultation en ligne sera par ailleurs organisée afin de donner à l'ensemble des acteurs du territoire le souhaitant, la possibilité de s'exprimer au sujet du projet de SAGE.

Enfin, une troisième partie est prévue pour développer les propositions pour la mise en place d'un ou plusieurs SAGE sur le bassin de la Creuse : le périmètre, l'intérêt de l'outil, la préfiguration de la Commission Locale de l'Eau (CLE), le lien avec les autres outils du territoire sont des sujets qui seront développés dans cette phase.

Il présente ensuite l'avancée du travail du bureau d'études en décrivant le contexte et notamment les usages et les enjeux du territoire. L'ensemble de la présentation est disponible en annexe.

Les participants échangent suite à cette présentation. Il apparaît que le sujet des transferts d'eau entre bassin (pour l'alimentation en eau potable notamment), peu ou pas traité à ce jour, est un sujet de préoccupation majeur pour les acteurs présents qui observent les effets prégnants du manque d'eau de plus en plus fréquent. En lien avec le manque d'eau, le changement climatique est un sujet complexe que les participants souhaitent voir traiter pour leur territoire.

M. Mazerolles (Technicien de Rivière au SIAMVB) relève positivement la prise en compte des spécificités du territoire de la Brenne dans le travail présenté par le bureau d'études et souligne en ce sens un intérêt du SAGE.

Mme. Gagneux (Agence de l'Eau) souligne la nécessité d'approfondir les enjeux hydrologiques en termes d'ampleur et d'origine et souhaite faire un point sur les modalités de consultation des acteurs.

M. Lorient indique que, considérant l'avancée des réflexions, l'objectif est de préfigurer la Commission Locale de l'Eau et de proposer un périmètre à la fin du premier semestre 2018. Dans cette perspective, chaque acteur du bassin versant de la Creuse pourra donner son avis sur un questionnaire en ligne diffusé en janvier et quelques entretiens physiques seront organisés.

Un prochain comité de l'eau sera réuni en mars/avril 2018 afin de présenter, entre autre, les premiers résultats des études en cours.

M. Orvain remercie les participants et les informe du lancement prochain de la consultation sur le SAGE à destination de l'ensemble des acteurs du territoire.

L'ensemble des annexes (documents de présentation) sont disponibles en téléchargement sur le site internet de l'EPTB Vienne via le lien suivant :

<http://www.eptb-vienne.fr/Comites-de-l-eau-BV-Creuse.html>



18 rue Soyouz
Parc ESTER Technopôle
87068 LIMOGES
Tél : 05 55 06 39 42

www.eptb-vienne.fr

ANNEXES

EXCUSES

- ALBIN Anne-Flore, DDT 23
- BAILLY Francis, FD Pêche 86
- BARBEY Bruno, FD Pêche 36
- BOCK François, Conseil Départemental de la Vienne et EPTB Vienne
- BOIGARD Fabrice, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et EPTB Vienne
- BOURDET Jean-Pierre, Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et Affluents
- BOUTET Laurent, CPIE Val de Loire
- BRIAT Emmanuel, Syndicat Mixte du Contrat de Rivière Gartempe
- CAMUS Jean-Louis, Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Mise en Valeur de la Brenne et communauté de communes Coeur de Brenne
- CAUCHY Louis, Communauté de Communes Creuse Grand Sud
- CHANTEGUET Jean-Paul, PNR de la Brenne
- CHEVILLEY Peggy, Communauté de Communes CIATE Bourgageuf Royère de Vassivière
- CLEMENT Jean-Michel, Député de la Vienne,
- CORSAN Jean-Jacques, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et EPTB Vienne
- DAMIENS Jean-Bernard, Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et Syndicat Mixte du Contrat de Rivière Gartempe
- DARBON Alain, Région Nouvelle Aquitaine et EPTB Vienne
- DE TRISTAN Jean, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Anglin
- DUCHEZ Paul, Fédération de pêche de la Haute-Vienne
- ESCURE Martine, Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Sédelle de la Cazine et de la Brézentine
- FAUCHEUX Benoît, Région Centre Val-de-Loire
- FERANDON Anne, Communauté d'Agglomération du Grand Guéret
- GEORGET Aurélie, Fédération de pêche de la Creuse
- GIRAUD Fabrice, CPIE Val de Gartempe
- GOUPY Bernard, Chambre d'Agriculture Nouvelle Aquitaine
- HETSCH Emmanuelle, Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne
- HILAIRET Valérie, DDT 86
- JOLIVET François, Député de l'Indre
- JOUBERT François, AFB Indre-et-Loire
- LABESSE Sébastien, Syndicat Mixte du Contrat de Rivière Gartempe
- LEMARCHANT Géraldine, DDT de la Vienne
- LESAGE Michel, Communauté de Communes Creuse Confluence
- LIONNAIS Rémy, Agence de l'Eau Loire Bretagne
- MAGNE Marie-Ange, Députée de la Haute-Vienne
- MENNESSIER Vincent, Haute Corrèze Communauté
- MICHE Amanda, Région Centre Val-de-Loire
- MOURIOUX Elodie, Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Sédelle de la Cazine et de la Brézentine
- NICAUD Gérard, Région Centre-Val de Loire et EPTB Vienne
- PARE Joanna, FRCIVAM Limousin
- PICHON Alain, Conseil Départemental de la Vienne et EPTB Vienne
- RODIER Guillaume, PNR Millevaches en Limousin
- ROULLET Dominique, Conseil Régional Centre Val-de-Loire et EPTB Vienne
- SIMONEAU Dominique, Communauté de Communes Creuse Grand Sud
- SIMONEAU Isabelle, Haute Corrèze Communauté
- VELGHE Jacques, Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

INVITES

DDT de la Creuse
DDT de l'Indre
DDT de l'Indre-et-Loire
DDT de la Vienne
DDT de la Haute-Vienne
AELB – Délégation Centre-Loire
AELB – Délégation Poitou-Limousin
DREAL de la région ALPC
DREAL Centre-Val de Loire
AFB Service départemental de la Creuse
AFB Service départemental de l'Indre
AFB Service départemental de l'Indre-et-Loire
AFB Service départemental de la Vienne
AFB Service Départemental de la Haute Vienne
AFB Direction Régionale Nouvelle Aquitaine
AFB Délégation régionale Centre-Val de Loire
Conseil Régional Centre Val-de-Loire
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
Conseil Départemental de la Creuse
Conseil Départemental de l'Indre
Conseil Département Indre et Loire
Conseil Département de la Vienne
Conseil Départemental de la Haute-Vienne
Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse
Communauté de communes Creuse Confluence
Communauté de communes Creuse Sud Ouest
Communauté de communes Éguzon-Argenton-vallée de la Creuse
Communauté de communes de la Marche Berrichonne
Communauté de communes du Val de Bouzanne
Communauté de communes Cœur de Brenne
Communauté de communes Brenne – Val de Creuse
Communauté de communes Val de l'Indre - Brenne
Communauté de communes Marche Occitane – Val d'Anglin
Communauté de communes Loches Sud Touraine
Communauté de communes Vienne et Gartempe
Communauté de communes Haut Limousin en Marche
Communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux
Communauté de communes Elan Limousin Avenir Nature
Communauté de communes Creuse Grand Sud
Communauté de communes Portes de la Creuse en Marche
Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut
CA du Grand Guéret
Syndicat Intercommunal pour l'assainissement et la mise en valeur de la Brenne
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Bouzanne
Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gartempe
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin de l'Anglin
Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents
Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe
Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Sedelle-Cazine-Breventine
Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Restauration de la Creuse et ses Affluents
SIVOM Boussac Chatelus
SIAEP de la région de Boussac
PNR de Millevaches en Limousin
PNR de la Brenne
Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
Chambre d'agriculture de la Vienne
Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne
Chambre Départementale d'Agriculture de l'Indre
Chambre Départementale d'Agriculture de la Creuse
Chambre régionale de l'Agriculture Nouvelle Aquitaine
Chambre Régionale d'Agriculture du Centre
FDAAPPMA de la Creuse
FDAAPPMA Indre

FDAAPPMA Indre-et-Loire
FDAAPPMA Vienne
FDAAPPMA Haute-Vienne
CPIE Val de Gartempe
CPIE des Pays Creusois
CPIE Touraine Val-de-Loire
CPIE Brenne – Berry
Syndicat Mixte du SCOT Sud Vienne
Syndicat Mixte du SCOT du Pays Argenton Eguzon
Syndicat Mixte du Pays de la Châtre en Berry
Syndicat Mixte SCOT des 3 Communautés de communes
Pays de la Touraine côté Sud : SCOT de la Touraine côté Sud
Communauté de Communes Cœur de Brenne SCOT Brenne Marche
Indre nature
FNE Centre-Val de Loire
LOGRAMI - Bassin de la Vienne
SEPANT
VIENNE NATURE
Poitou-Charentes Nature
FRCIVAM Limousin
FRCIVAM Poitou-Charentes
FR CIVAM Centre
Réseau InPACT Centre
Association pour la sauvegarde de la Gartempe